



Le mot du Maire avec le soutien de ses conseillers

Dans un rapport datant de janvier 2012, un expert dressait un message d'alerte quant aux dangers que représentaient les maisons et immeubles en partie construits rue Dominique George par un promoteur privé. Ce rapport a été confirmé en mai 2012 par un autre expert désigné par le Tribunal de Grande Instance de Briey. Le 18 juin 2013, au regard de ces éléments et après avoir tout de même envisagé la venue d'un éventuel repreneur, en lien avec les propriétaires floués, j'ai pris, pour des raisons évidentes de sécurité, des arrêtés de péril ordonnant la démolition du complexe. Aucun de ces propriétaires n'a à l'époque contesté ces arrêtés ! Parce que la mise en sécurité du site était urgente, j'ai alors engagé, avec le soutien de l'ensemble des conseillers municipaux de l'époque, la démolition complète des bâtiments, et je l'assume totalement.

Les factures correspondantes à ces travaux ont été envoyées aux propriétaires qui les ont alors contestées devant la juridiction administrative.

Le 4 juillet 2017, le Tribunal Administratif (TA) me donnait raison sur cette démarche, tout comme la Cour Administrative d'Appel de Nancy en date du 16 octobre 2018.

Le 20 septembre 2020 depuis Paris, le Conseil d'Etat annulait le jugement de la Cour d'Appel et nous renvoyait devant cette même cours de Nancy. Ce tribunal qui nous avait donné raison à deux reprises a suivi en date du 17 juin 2021 la décision du Conseil d'Etat.

Oui, je sais, c'est compliqué !

En fait, la justice vient de dire après 10 ans de combat que les propriétaires n'étaient pas propriétaires faute de réception définitive des travaux et que c'était au promoteur de payer les démolitions.

Pour rappel, celui-ci a été mis en liquidation judiciaire en 2008 !!!

Comme je l'ai dit, j'assume totalement avoir engagé les démolitions et si c'était à refaire, je recommencerais.

Je recommencerais parce que l'insécurité était importante et j'ai la certitude d'avoir évité des accidents.

Je recommencerais parce que j'imagine mal aujourd'hui la centaine de voitures stationnées aux abords de ce site puisque les garages étaient inaccessibles.

Je recommencerais parce qu'il était important de redonner aux voisins de ce quartier et plus largement aux habitants de Cutry, un environnement qui correspondait à un village et non à un terrain dévasté.

Je recommencerais tout simplement parce que j'aime Cutry comme il est...

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le maire

Jean HUARD



Le conseil municipal a eu la chance de visiter Osmose, le pôle aquatique du Grand Longwy. L'ouverture au public se fera **le samedi 17 juillet à 10h.**



RETOUR À LA FONTAINE

Un an après, comme promis, les élus ont de nouveau rencontré les habitants du quartier Fontaine /La Roche pour faire le bilan des travaux réalisés en 2020 et dont les objectifs étaient de réduire la vitesse et de diminuer le nombre de véhicules pour sécuriser le quartier.

Globalement les riverains sont satisfaits. Il nous reste à peaufiner quelques aménagements pour régler les derniers problèmes identifiés.



MON QUARTIER
Parlons-en ensemble!



Le Mix'Agés à l'heure des JO

En 2020, la municipalité a sollicité la Maison Familiale Rurale (MFR) de Damvillers pour embellir les abords de l'Espace Mix'Agés. Le projet a été réalisé sur le thème des jeux olympiques par des jeunes âgés de 17 à 20 ans qui suivent une formation de jardinier paysagiste. L'Espace sera aménagé chaque année sur un thème adapté à l'actualité.



Mme Cerotti, présidente de la MFR et Denis Schlosser agent municipal, ont encadré les élèves

LA MARELLE 3.0

Le dossier que nous avons déposé en 2020 pour participer au plan « Label Ecole Numérique » a été retenu par l'éducation nationale, ce qui nous a permis d'obtenir une subvention de 7 500€ pour une dépense de 12 760€ HT.

Trois écrans numériques interactifs mobiles ont été achetés pour remplacer le matériel vieillissant installé en 2012.

Oui déjà !

Les enseignants ont pu bénéficier d'une formation à l'utilisation de ce nouveau type de matériel. Les enfants se familiarisent très rapidement à ces nouveaux outils.

Nous n'en doutions pas !



C'est fait ! le bâtiment de l'ancienne école est vendu.

Avec un prix de 325 000€, nous avons fait le choix du mieux offrant et non du plus offrant. C'est un choix assumé avec un projet de 9 logements, des garages en lieu et place des anciens préaux et l'ensemble du stationnement dans la cour attenante.

De plus, comme nous l'avions annoncé, l'investisseur n'aura pas le droit de modifier l'aspect de la façade côté rue de Longwy, afin de conserver les traces du passé.

Pour la petite histoire, ce bâtiment a été construit en 1934/1935 après une décision du conseil municipal du 20 mai 1931, présidé par le maire M. Eloi Warion. Il accueillait 3 classes, le secrétariat de mairie ainsi que 3 logements. Le bâtiment avait été agrandi à la suite d'une décision municipale le 5 mars 1960.

Une page se tourne...



Incivilités : suite...

Les jeunes de la MFR ont pris leur destin en main, contrairement à d'autres...

**Sitôt installé,
sitôt vandalisé !!!**



SÉCURITÉ

Parce nous avons le sentiment que la sécurité des enfants n'était pas assurée au regard des vitesses excessives constatées, nous avons pris la décision d'installer des ralentisseurs sur la voie d'accès à l'Espace Mix'Agés.

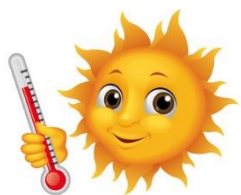


Cutry d'hier et d'aujourd'hui

La commission Histoire Patrimoine a accueilli les représentants de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et le directeur du Musée Lorrain de Nancy. Il s'agit de relancer le projet que nous avons de créer un centre de mémoire et de mise en valeur (centre d'interprétation) de l'histoire et du patrimoine de Cutry. Nous continuerons de vous informer de l'évolution de cette démarche.



La lance d'apparat découverte lors des fouilles archéologiques de Cutry



Canicule et isolement

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cutry propose, dans les périodes d'alerte canicule, de prendre contact régulièrement ou de rendre visite aux personnes qui se sentent isolées, pour s'assurer qu'elles ne rencontrent pas de difficulté particulière. Si vous souhaitez bénéficier de cette attention, faites-le nous savoir en mairie.

Saint-Nicolas 2021

Si votre enfant n'est pas encore inscrit sur les listes de Saint-Nicolas, merci de bien vouloir vous présenter en mairie dès à présent.


Nous a quittés :

M. Julien ANGELI le 28/05/2021, à l'âge de 36 ans, domicilié 1, rue de Longwy

VENTE DES TICKETS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

ASSISTANTE SOCIALE
SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS
en appelant le secrétariat de mairie

MAIRIE de 

2 place Louis Dorion

☎ : 03 82 24 30 36

✉ : mairie-de-cutry@wanadoo.fr

www.cutry.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi, Mercredi, Vendredi
de 9h à 12h

Jeudi
de 14h à 18h30

Ne pas jeter sur la voie publique